

Stratégie

Swiss Olympic

Valable à partir du 22 septembre 2021

Avenant au 23.08.2023, point 2.2.2/2.10/2.10.1

Sommaire

1.	Introduction	3
2.	Stratégie.....	4
2.1	Valeurs olympiques.....	4
2.1.1	Valeurs et prévention (Lead).....	4
2.1.2	Espace et environnement (Lead)	6
2.2	Evénements internationaux.....	7
2.2.1	Missions olympiques (Lead).....	7
2.2.2	Manifestations sportives de grande envergure en Suisse (Lead/Coopération)	9
2.3	Sport de performance / de la relève.....	10
2.3.1	Prestations pour le sport de performance/ de la relève (Observation, soutien)	10
2.3.2	«Hub» d'athlètes (par athlètes pour les athlètes) (Lead, parfois soutien et coopération))	11
2.3.3	Parc olympique suisse (Lead).....	13
2.3.4	Label Swiss Olympic Formation/Employeur (Coopération, soutien).....	14
2.3.5	Entraîneurs (Coopération, soutien)	15
2.4	Sport de masse.....	16
2.4.1	Prestations pour le sport de masse (observation, coordination, soutien)	16
2.4.2	Sport libre endehors du sport en fédéradtion/du sport associatif (coopération).....	17
2.4.3	Volontariat et bénévolat (soutien).....	18
2.5	Sport handicap	19
2.5.1	Sport handicap (Soutien)	19
2.6	Management du sport	20
2.6.1	Formation, conseil (Lead).....	20
2.6.2	Egalité hommes femmes et diversité (Lead).....	21
2.6.3	Lobbying (Lead).....	22
2.6.4	Image de marque, communication et relations publiques (Lead).....	23
2.6.5	Commercialisation (Lead)	24
2.7	Innovation	25
2.7.1	«Hub» d'innovation dans le sport (lead Délevoppment du sport/ Coopération technologies du sport)	25
2.8	Sport et économie.....	25
2.8.1	Economie du sport 5.0 (Lead)	25
2.9	(Ré-)organisation de Swiss Olympic.....	26
2.9.1	Mesures organisationnelles de Swiss Olympic (Lead)	26
2.10	E-Sport.....	27
2.10.1	Posistionnement e-sport (Lead).....	27
Annexe :	Glossaire.....	28

1. Introduction

Swiss Olympic

Swiss Olympic (SO) est à la fois l'association faitière pour le sport organisé de droit privé en Suisse et le Comité National Olympique. En 2021, Swiss Olympic compte 105 membres (81 fédérations sportives nationales et 24 organisations partenaires) représentant environ 18 300 clubs de sport et plus de 2 millions de sportifs et sportives. Organisation à but non lucratif, Swiss Olympic génère un chiffre d'affaires annuel de près de 90 millions de francs suisses (en 2020).

La présente stratégie permet au Conseil exécutif de détailler comment il compte mettre en œuvre dans les années à venir la vision, la mission et les autres directives des lignes directrices. Au moyen d'objectifs principaux, d'indicateurs et d'activités-clés, le Conseil exécutif fixe les priorités correspondantes, contrôlant ainsi la mise en œuvre opérationnelle des mesures par le Comité de direction.

Le sport devrait poursuivre sa mutation au cours des années à venir, dans le sillage des évolutions sociétales, économiques, techniques, environnementales et politiques. Les lignes directrices et la stratégie de Swiss Olympic tiennent compte de cet état de fait et mettent l'accent sur la flexibilité afin d'exploiter de nouvelles opportunités et d'atténuer les risques. La stratégie est adaptée périodiquement, ou lorsque les circonstances l'exigent, aux conditions cadres révisées.

Remarques

- Dans le texte ci-après, Swiss Olympic sera mentionnée au féminin en tant « qu'association faitière ».
- L'ordre du contenu ci-après ne correspond en aucun cas à une hiérarchisation ou à un classement des thèmes abordés.
- L'annexe propose un glossaire pour une meilleure compréhension de la terminologie utilisée.

2. Stratégie

2.1 Valeurs olympiques

2.1.1 Valeurs et prévention (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
S1 La compréhension et l'acceptation de la Charte d'éthique du sport suisse et des valeurs olympiques sont renforcées au sein de la société.	La couverture médiatique du Mouvement olympique en Suisse est plus positive qu'aujourd'hui.
S2 La Charte d'éthique du sport suisse, les Statuts en matière d'éthique et les principes de conduite dans le sport sont ancrés dans le domaine du sport organisé de droit privé grâce à des mesures de prévention efficaces, et sont appliqués et respectés par les différents acteurs.	Les abus dans le sport sont rapidement identifiés, puis sanctionnés et contrôlés sur la base des directives. Tous les acteurs connaissent le service de signalement indépendant et y ont recours en cas de besoin. « cool and clean » est conservé comme programme de prévention et la convention avec le FPT est renouvelée.
S3 Les structures d'organisation sont adaptées aux nouvelles directives et optimisées.	La bonne gouvernance et les critères éthiques figurent dans tous les principes stratégiques de Swiss Olympic et de ses membres. Les mesures de prévention font partie intégrante du plan de carrière des athlètes, de la formation et de la formation continue des titulaires de fonction, des entraîneurs et des arbitres, ainsi que des cours d'éducation physique.
S4 Le service indépendant de signalement et d'enquête relatif aux manquements à l'éthique dans le sport suisse est cofinancé et connu.	Swiss Sport Integrity entre en service le 1 ^{er} janvier 2022, est connu de toutes les personnes actives dans le sport et est utilisé le cas échéant.
S5 La Fondation Antidoping Suisse (ou Swiss Sport Integrity à compter de 2022) est renforcée.	La contribution financière pour les mesures antidopage augmente progressivement jusqu'en 2024.

Activités-clés

- A1 Intégration des directives éthiques dans les conventions de prestations, les modèles de promotion, les concepts de promotion dans le sport, les offres de formation et de formation continue ainsi que d'autres documents stratégiques. Leur mise en œuvre est évaluée et une réaction appropriée survient si cette mise en œuvre est déficiente.
- A2 Elaborer un plan de prévention coordonné :
- Grâce à un concept de formation systématique pour les athlètes, les parents, les entraîneurs et les titulaires de fonction, l'acquisition de compétences axées sur des valeurs est garantie.
 - Dans le cadre des mesures de prévention, les responsables des fédérations sportives nationales et des clubs sportifs sont encadrés par une communication appropriée, des instruments, des séminaires de formation, des réunions d'échanges d'expériences, etc. Si nécessaire, des mesures de prévention sont mises en place par Swiss Olympic. Celles-ci peuvent prendre la forme d'une coopération avec les porte-parole cantonaux ou d'un travail avec les jeunes dans les communes.
- A3 Des enquêtes régulières auprès des athlètes et des entraîneurs viennent s'inscrire en complément ; elles permettent d'identifier rapidement les points faibles.
- A4 Swiss Olympic renforce l'impact de Swiss Sport Integrity et intègre les conclusions tirées dans les activités en lien avec les valeurs.
- A5 Vérifier et garantir que les fédérations sportives nationales mettent en œuvre les directives en matière d'éthique.

2.1.2 Espace et environnement (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 L'accès aux espaces et aux infrastructures pour le sport ainsi que le caractère écologique et la diversité de ceux-ci sont garantis ou étoffés grâce à la coopération avec les acteurs privés et publics ainsi qu'à un comportement respectueux de l'environnement.</p> <p>S2 Swiss Olympic applique le respect de l'environnement au développement du sport et poursuit l'objectif d'un impact écologique nul dans son organisation d'ici 2030.</p> <p>S3 Tous les membres appliquent les principes d'un développement du sport respectueux de l'environnement et les mettent en œuvre avec le soutien de Swiss Olympic.</p>	<p>D'ici 2025, il existera un réseau efficace composé d'organisations spécialisées, de la Confédération et des cantons qui permettra de préserver et d'améliorer la biodiversité et l'accessibilité aux espaces naturels pour le sport.</p> <p>Le bilan carbone sera dressé d'ici fin 2022 et la « stratégie climatique 2030 » sera établie.</p> <p>L'engagement en faveur d'un développement du sport respectueux de l'environnement sera ancré d'ici fin 2026. Des mesures efficaces seront prises.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Création et entretien d'un réseau impliquant les acteurs pertinents et représentation cohérente des intérêts dans toutes les activités qui ont trait au sport. Efforts pour l'obtention du droit de recours des fédérations.</p> <p>A2 Relevé systématique des émissions de CO₂, développement et mise en œuvre d'une stratégie climatique.</p> <p>A3 Développement d'offres de soutien, identification de potentiels d'innovation et acquisition de partenaires dans l'optique de la mise en œuvre.</p>	

2.2 Evénements internationaux

2.2.1 Missions olympiques (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Dans son rôle de Comité national olympique de la Suisse, Swiss Olympic dirige et/ou finance uniquement des délégations aux manifestations multisports organisées et lancées par le CIO, l'IPC, les COE et l'ACNO.</p> <p>S2 Les missions menées par Swiss Olympic aux Jeux Olympiques (JO), aux Jeux Européens (JE), aux World Beach Games (WBG), aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) et au Festival olympique de la jeunesse européenne (FOJE) sont réalisées dans le respect des valeurs olympiques.</p> <p>La participation à d'autres missions (pour la jeunesse) menées par Swiss Olympic a pour objectif de préparer les athlètes et le personnel d'encadrement à une participation réussie aux Jeux olympiques ; elle est cofinancée au niveau de l'élite (JE/WBG) par les fédérations participantes.</p> <p>S3 La mission menée par Swiss Paralympic aux Jeux Paralympiques est financée au même titre par Swiss Olympic.</p> <p>S4 La participation réussie à des CE et des CM relève de la responsabilité des fédérations sportives nationales. Swiss Olympic verse directement aux fédérations sportives nationales des primes au succès.</p>	<p>Critères de réussite aux JO :</p> <ul style="list-style-type: none">– Au moins 50 % des athlètes du groupe 1 (potentiel de diplôme ou de médaille) obtiennent une médaille ou un diplôme.– Au moins un ou une athlète/une équipe de chaque sport individuel/d'équipe de classification 1 ou 2 obtient au moins une médaille.– Au moins un ou une athlète/une équipe de chaque sport individuel/d'équipe de classification 3 obtient un diplôme.– Les sports collectifs de classification 1 ou 2 obtiennent au moins un diplôme. <p>Critères de réussite aux CE/CM :</p> <ul style="list-style-type: none">– par rapport à 2020, le nombre de sports olympiques et non olympiques qui décrocheront des médailles à des CE et CM (relève et élite) évoluera positivement jusqu'à fin 2024, en dépit d'une concurrence internationale croissante.

Activités-clés

- A1 Swiss Olympic gère les missions susmentionnées et garantit l'existence de conditions cadres stimulant les performances pour atteindre les objectifs.
- A2 Swiss Olympic garantit un potentiel de médailles avéré en vue des Jeux Olympiques en prenant des mesures spécifiques et soutient les fédérations sportives nationales dans le développement d'un potentiel de médailles nouveau et donc à court terme.
- A3 Swiss Olympic conclut systématiquement une convention de prestations avec Swiss Paralympic pour la participation à des Jeux Paralympiques.
Swiss Olympic ne soutient pas la participation à d'autres événements multisports, ni financièrement ni sur le plan de l'organisation.
- A4 Swiss Olympic évalue les différentes missions sur la base des critères de réussite préétablis.

2.2.2 Manifestations sportives de grande envergure en Suisse (Lead/Coopération)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 La stratégie concernant les manifestations sportives de grande envergure est mise en œuvre en coopération avec l'OFSPPO et en concertation avec les cantons/communes conformément à l'objectif stratégique. De telles manifestations de grande envergure contribuent grandement à la promotion et au développement du sport de performance et du sport de masse.</p>	<p>Mise en œuvre de la stratégie pour les manifestations sportives de grande envergure SO/OFSPPO</p>
<p>S2 Swiss Olympic examine quelles doivent être les conditions cadres sociétales et liées à la politique intérieure pour qu'une candidature olympique ait des chances d'aboutir en Suisse et auprès du CIO. L'étude doit en outre clairement montrer quelle en serait l'utilité pour la population.</p>	<p>Une étude sera disponible d'ici au T2 2023.</p>
<p>S3 Swiss Olympic examine - en adéquation avec les discussions relatives à la candidature olympique - la volonté et la capacité d'organiser les «European Championships» en Suisse en 203x. (N.B.: Les événements multisports ne font pas encore partie de la stratégie relative aux manifestations de grande envergure définie à l'origine).</p>	<p>Présentation d'un concept général avec une vision, des objectifs, des idées pour tous les sports, lieux et branches, des processus, etc. d'ici la fin du 4^e trimestre.</p>
<p>S4 Les manifestations sportives de grande envergure, uniques et récurrentes, qui ont lieu en Suisse servent de manière systématique et ciblée de moteurs de l'innovation et de plateformes de développement pour le sport suisse.</p>	<p>Rapport sur l'innovation dans le sport suisse</p>
Activités-clés	
<p>A1 Mise en œuvre de la stratégie pour les manifestations sportives de grande envergure, en collaboration avec l'OFSPPO et les fédérations.</p>	
<p>A2 Etablissement de conditions cadres (analyse de potentiel) dans lesquelles une candidature pour des Jeux Olympiques d'hiver en Suisse serait prometteuse.</p>	
<p>A3 Elaboration d'un concept général pour l'organisation des Championnats sportifs européens en Suisse.</p>	
<p>A3 Utilisation des manifestations sportives de grande envergure pour des projets dans le « hub » d'innovation dans le sport.</p>	

2.3 Sport de performance / de la relève

2.3.1 Prestations pour le sport de performance/ de la relève (Observation, soutien)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Swiss Olympic soutient les fédérations nationales sportives en fonction de leurs besoins, encadrant l'élaboration et la mise en œuvre de leurs concepts de promotion (à l'aide du FTEM).</p> <p>S2 Swiss Olympic s'engage afin que le sport de performance suisse puisse suivre l'évolution internationale et veille par conséquent à optimiser constamment ses conditions cadres et prestations.</p> <p>S3 Swiss Olympic endosse un rôle-clé de plaque tournante et de multiplicateur, contribuant ainsi de manière essentielle à la préservation et au transfert des connaissances.</p> <p>S4 Les athlètes bénéficient d'un encadrement médico-sportif optimal et d'une prévention des accidents. Les Bases et les Centres disposent d'un réseau composé de médecins du sport, de physiothérapeutes du sport, de psychologues du sport, de nutritionnistes et d'autres spécialistes.</p>	<p>Dans le cadre de l'enquête auprès des fédérations nationales 2024, celles-ci font état d'une satisfaction élevée à très élevée à l'égard du Soutien aux fédérations.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Toutes les fédérations sportives nationales disposent de personnes de contact clairement définies chez Swiss Olympic. Cela permet de faciliter la coopération, de regrouper différents domaines, d'éviter les doublons, d'assurer un contact permanent et, plus généralement, d'augmenter la qualité et la confiance mutuelle.</p> <p>A2 Les fédérations sportives nationales sont classées dans diverses « catégories de prise en charge » en fonction de leur importance pour le sport suisse et des différents besoins.</p> <p>A3 Systématiques, la gestion et le transfert des connaissances sont disponibles pour toutes les parties prenantes.</p>	

2.3.2 «Hub» d'athlètes (par athlètes pour les athlètes) (Lead, parfois soutien et coopération))

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 En complément aux fédérations, Swiss Olympic gère un « hub » d'athlètes (« par les athlètes, pour les athlètes »), qui se veut notamment une porte d'accès pour l'ensemble des questions et besoins des athlètes. Ceux-ci sont ainsi à tout moment conseillés et encadrés de la meilleure façon qui soit sur leur chemin vers le sommet.</p> <p>S2 Toutes les prestations pertinentes pour les athlètes sont coordonnées de manière appropriée.</p> <p>S3 Via le « hub » d'athlètes, Swiss Olympic peut procéder à une séparation de tous les besoins entrants, proposer des prestations en complément des fédérations et, si nécessaire, les renvoyer vers des partenaires supplémentaires.</p> <p>S4 Toutes les fédérations sportives nationales ayant un concept pour la promotion du sport de performance disposent d'une commission des athlètes élue et garantissent que les demandes des athlètes sont entendues d'un point de vue stratégique.</p>	<p><u>D'ici 2025 :</u> Le nombre d'athlètes bénéficiant des prestations du « hub » d'athlètes va augmenter d'au moins 25 %.</p> <p>Swiss Olympic connaît parfaitement les prestations nécessaires pour chaque sport au fil du parcours de l'athlète, et sait qui les fournit. La clarification des rôles correspondante est terminée.</p> <p>Le tri fonctionne.</p> <p>D'ici à fin 2025, les fédérations sportives nationales concernées disposeront d'une commission des athlètes avec droit de participation (droit de proposition auprès du comité de la fédération au minimum).</p>
Activités-clés	
<p>A1 Analyse complète des besoins des athlètes (et, si nécessaire, des fédérations), et examen de toutes les prestations existantes et de toutes les éventuelles prestations complémentaires (à l'aide du FTEM). Cette analyse permet ensuite de définir le futur portefeuille de prestations et de déterminer si celles-ci doivent être proposées par Swiss Olympic, la SOAC, la fédération, l'Aide sportive, les cantons ou d'autres prestataires (tels que les CIP, l'armée, des fournisseurs commerciaux, etc.).</p> <p>A2 Service d'aide sous forme de portail en ligne destiné en premier lieu aux athlètes (à l'image p. ex. de STARTING 11, duale-karriere.de, dualcareer.com, athlete 365), avec une structure claire et un « seuil d'entrée » convivial vers l'ensemble des prestations de Swiss Olympic.</p>	

- A3 Remplacement et restructuration de l' Athlete Career Programme avec accent mis sur la « carrière duale » dans le cadre du FTEM (y compris la carrière après le sport).
- A4 « Gestion » plus active et « proximité » des groupes « athlètes », « fédérations » et « parents/tuteurs », avec conseils et informations.
- A5 Aperçu du fonctionnement de la promotion des athlètes dans les fédérations membres et proposition de prestations/de coopérations correspondantes.

2.3.3 Parc olympique suisse (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Swiss Olympic montre à travers quels modèles opérationnels le Parc olympique suisse bénéficie de perspectives en matière de gestion d'entreprise.</p> <p>S2 L'utilisation du Parc olympique en vue d'accélérer les processus d'innovation dans le sport d'élite est analysée dans le cadre de l'élaboration du concept opérationnel.</p> <p>S3 Swiss Olympic développe une stratégie axée sur l'avenir pour la gestion des connaissances dans le sport d'élite et leur mise en réseau ciblée et stratégique dans la logique du modèle d'impact.</p> <p>S4 Swiss Olympic conçoit des systèmes incitatifs efficaces qui permettent d'intensifier les échanges de connaissances, d'activer le réseau et d'encourager l'exploitation des synergies.</p>	<p><u>D'ici 2024 :</u></p> <p>Elaboration d'un concept opérationnel « Parc olympique suisse »</p> <p>Développement d'une étude conceptuelle sur les processus d'innovation</p> <p>Définition de la stratégie dans le domaine de la gestion des connaissances</p> <p>Elaboration d'un concept de mise en œuvre « Parc olympique suisse »</p>
Activités-clés	
<p>A1 Elaboration d'un concept opérationnel innovant pour le réseau du Parc olympique suisse.</p> <p>A2 Production d'une étude conceptuelle relative aux processus d'innovation dans le sport de performance en collaboration avec les fédérations, les événements et les infrastructures.</p> <p>A3 Définition d'une stratégie axée sur l'avenir en lien avec la gestion des connaissances pour le sport d'élite suisse.</p> <p>A4 Elaboration d'un concept de mise en œuvre comprenant la Perspective 2040 et la mise en place d'une structure de promotion adaptée sur la base d'un système incitatif efficace.</p>	

2.3.4 Label Swiss Olympic Formation/Employeur (Coopération, soutien)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Les athlètes de la relève disposent d'une offre et d'un réseau d'écoles de sport dans toute la Suisse.</p> <p>S2 Les athlètes (de la relève) qui ont besoin d'accéder à des entreprises favorables au sport de performance en mesure de leur offrir une formation professionnelle, des stages et/ou un emploi (à temps partiel) sont orientés de manière ciblée.</p> <p>S3 La compensation intercantonale des frais de scolarité est réglementée au niveau national.</p>	<p>D'ici 2025 : En collaboration avec les fédérations, la Confédération et les cantons, la possibilité de mettre en place des écoles de sport supplémentaires sera clarifiée – et leur emplacement déterminé le cas échéant.</p> <p>La compatibilité des deux labels « Entreprises formatrices favorables au sport de performance » (EFFSP) et « Employeurs favorables au sport de performance » (EFSP) sera examinée et éventuellement réalisée.</p> <p>Au plus tard en 2028.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Optimisation et consolidation du système d'écoles de sport qui a déjà fait ses preuves.</p> <p>A2 Evaluation, avec les partenaires impliqués, de la réalisation d'écoles de sport supplémentaires (en coordination avec le projet Centre olympique suisse) ; garantie du financement supplémentaire.</p> <p>A3 Etude de faisabilité sur la fusion des labels « Entreprises formatrices favorables au sport de performance » (EFFSP) et « Employeurs favorables au sport de performance » (EFSP) et sur une optimisation dans les domaines de l'enseignement, des stages, des emplois (à temps partiel) et des carrières après le sport.</p>	

Remarque sur le point S1 : Dans le cadre d'une éventuelle extension du nombre d'écoles de sport, il faudra en examiner le financement (actuellement : contributions de la Confédération).

2.3.5 Entraîneurs (Coopération, soutien)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Promotion ciblée de la professionnalisation des entraîneurs dans le sport de performance (de la relève).</p> <p>S2 Développement de la planification de carrière et de la possibilité d'une carrière duale pour les entraîneurs dans le sport de performance (de la relève) suisse.</p> <p>S3 Offres de qualité en matière de formation et la formation continue pour les entraîneurs en Suisse, qui répond en tout temps aux exigences des entraîneurs du sport de performance (de la relève).</p>	<p>D'ici 2025 : Nombre d'entraîneurs dans le sport de performance (de la relève) et pourcentage total de leur occupation en hausse de 10 % par rapport à 2020.</p> <p>Le nombre de femmes entraîneurs dans le sport suisse augmente sensiblement par rapport à 2020.</p> <p>Tous les titulaires d'une carte d'entraîneur disposent d'informations pertinentes et sont encadrés au fil de la carrière.</p> <p>D'ici 2028 : 75 % des entraîneurs soutenus de manière substantielle par SO sont titulaires d'un diplôme EPS. Tous les entraîneurs titulaires d'une carte d'entraîneur disposent de possibilités de formation continue appropriées.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Soutien financier ciblé des fédérations pour les embauches d'entraîneurs, en particulier dans les structures régionales.</p> <p>A2 Développement de la planification de carrière des entraîneurs (fédérations, SO, FES) et compatibilité de carrière duale.</p> <p>A3 Analyse de l'offre de la FES, en mettant l'accent sur les offres de formation continue en cours d'emploi et les possibilités d'échange d'expériences entre les entraîneurs de l'élite.</p> <p>A4 Examen de l'obligation généralisée de suivre une formation continue pour les entraîneurs qui reçoivent un soutien substantiel de SO.</p>	

2.4 Sport de masse

2.4.1 Prestations pour le sport de masse (observation, coordination, soutien)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Swiss Olympic s'engage pour des conditions cadres optimales pour un bon développement du sport de masse au sein des fédérations sportives nationales et de leurs clubs.</p>	<p>Les fédérations sportives nationales de classification 1 à 3 disposent d'un concept concernant le sport de masse (FTEM) jusqu'à 2024 pour les fédérations de sports d'été ou jusqu'à 2026 pour les fédérations de sports d'hiver.</p>
<p>S3 Swiss Olympic soutient les fédérations sportives nationales en fonction de leurs besoins, encadrant l'élaboration et la mise en œuvre de leurs concepts de promotion (prévention des accidents incluse).</p>	<p>Dans le cadre de l'enquête auprès des fédérations sportives nationales 2024, celles-ci font état d'une satisfaction élevée à très élevée à l'égard du Soutien aux fédérations.</p>
<p>S4 Le sport en fédération et le sport associatif deviennent plus attrayants et plus accessibles pour les sportifs et sportives indépendants.</p>	<p>D'ici 2030, les membres du sport en fédération et du sport associatif représenteront 30 % de la population sportive active.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Observation, analyses et synthèses autour du développement du sport de masse (sport de santé inclus).</p>	
<p>A2 Représentation des intérêts à l'échelle nationale.</p>	
<p>A3 Conseil et coaching des fédérations sportives nationales au fil du développement de concepts nationaux concernant le sport de masse, y compris la promotion de l'échange d'expériences et de contributions à des projets consacrés au sport de masse prometteurs, exemplaires et multipliables, dans le respect des bonnes pratiques.</p>	
<p>A4 En étroite collaboration avec les fédérations sportives nationales, Swiss Olympic évalue et soutient les projets d'acquisition de nouveaux membres ainsi que les modèles d'adhésion et de participation prometteurs.</p>	

2.4.2 Sport libre en dehors du sport en fédération/du sport associatif (coopération)

Objectifs principaux	Indicateurs
S1 En matière de promotion du sport et d'acquisition de nouveaux membres, les synergies avec des acteurs du sport libre sont utilisées.	De même, d'ici 2025, les acteurs pertinents du sport libre au niveau national seront mis en réseau avec Swiss Olympic.
Activités-clés	
A1 En collaboration avec les fédérations sportives nationales, Swiss Olympic encourage les coopérations avec les organisations pertinentes du sport libre, notamment le secteur du fitness, les organisateurs de manifestations sportives, le tourisme et les employeurs.	

2.4.3 Volontariat et bénévolat (soutien)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Suffisamment de bénévoles motivés, compétents et fiables pour le sport en fédération et le sport associatif.</p> <p>S2 Part importante de jeunes adultes (18-30 ans) dans la formation en gestion des clubs.</p>	<p>Baromètre des préoccupations des clubs sportifs en 2025 : des résultats plus faibles que par le passé à la question correspondante.</p> <p>Au moins 30 % des utilisateurs et utilisatrices inscrits ont moins de 30 ans.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Pour Swiss Olympic, la formation en gestion des clubs permet de mettre en avant et d'encourager le recrutement, la formation, la mise en réseau et la valorisation des bénévoles au niveau des clubs sportifs.</p> <p>A2 Swiss Olympic crée des conditions cadres optimales au niveau national, coopérant en la matière avec d'autres associations faitières pertinentes.</p> <p>A3 Swiss Olympic soutient les mesures de promotion des fédérations sportives et des clubs sportifs en recourant à des mesures de communication nationales appropriées, à l'échange d'expériences et en récompensant des projets et des mesures axés sur l'innovation.</p>	

2.5 Sport handicap

2.5.1 Sport handicap (Soutien)

Stratégie de base	Indicateurs
<p>S1 En collaboration avec les fédérations de sport handicap, Swiss Olympic élabore une stratégie qui :</p> <ul style="list-style-type: none">– favorise et renforce la coopération entre Swiss Olympic, les fédérations sportives nationales et les fédérations de sport handicap ;– permet aux personnes en situation de handicap de s’impliquer dans le sport en fédération/le sport associatif.	<p>Le processus s’achèvera d’ici mi-2022. *</p> <p>Les éventuelles adaptations apportées aux statuts seront approuvées d’ici fin 2022.</p>
Activités-clés	
A1 Groupe de travail sous la direction de Swiss Olympic	

* P.M.

Dans le cadre du processus en cours, le Conseil exécutif s’en tient à l’option « création d’une association faîtière du sport handicap ».

2.6 Management du sport

2.6.1 Formation, conseil (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Garantie à long terme des conditions d'existence et bon développement des fédérations sportives nationales, des clubs sportifs et des sports.</p>	<p>D'ici 2030, les membres du sport en fédération et du sport associatif représenteront 30 % de la population sportive active.</p>
<p>S2 Amélioration des compétences et des normes de qualité des fédérations sportives en matière de direction, de gestion du marketing et de gestion des ressources.</p>	<p>En 2025, les contrôles de la direction portant sur les fédérations refléteront une amélioration de 10 % par rapport à 2020/2021.</p>
<p>S3 Soutien rapide, compétent et simple des fédérations sportives nationales dans le cadre de processus de développement des fédérations, de réorganisations, d'intégration de fonctions clés (en particulier les directeurs et directrices).</p>	<p>Les fédérations sportives disposent de suffisamment de savoir-faire et de fonds propres pour surmonter les crises et assurer leur continuité (plus aucun cas d'assainissement à partir de 2025).</p>
Activités-clés	
<p>A1 Swiss Olympic soutient les fédérations sportives nationales en proposant des offres de formation intéressantes, adaptées aux besoins et actuelles. L'accent est particulièrement mis sur les offres liées à la promotion des femmes cadres au sein des fédérations sportives nationales.</p>	
<p>A2 Développement ciblé de la qualité sur la base de l'évaluation, des directives, de la normalisation, de la formation et de l'échange d'expériences.</p>	
<p>A3 Optimisation du contrôle de la direction, complété par des ateliers de direction (tous les deux ans).</p>	
<p>A4 Etoffement et professionnalisation de l'offre de conseil/coaching de Swiss Olympic.</p>	

2.6.2 Egalité hommes femmes et diversité (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>Devenir à la fois une organisation modèle et un centre de compétences :</p> <p>S1 Le sport organisé offre à toutes et à tous les mêmes chances et les mêmes opportunités, notamment en matière de genre, de langue et de limites personnelles.</p> <p>S2 Les structures et processus de Swiss Olympic permettent et promeuvent l'égalité hommes-femmes et la diversité (au sens large).</p> <p>S3 A partir de 2025, Swiss Olympic mettra en œuvre le quota réglementaire de 40 % dans la direction stratégique et opérationnelle imposé par la Confédération/le DDPS.</p> <p>S4 Swiss Olympic accompagne et soutient les clubs de sport dans l'obtention d'une répartition équilibrée entre les genres et de l'égalité des chances dans tous les domaines.</p>	<p>Dès 2022, Swiss Olympic disposera d'une stratégie pour l'égalité des genres et la diversité, dotée d'objectifs et d'un plan de mesures à mettre en œuvre.</p> <p>L'offre de prestations et de formations de Swiss Olympic sera étoffée à partir de 2022, en fonction des objectifs.</p> <p>A partir de 2025, le Conseil exécutif et le Comité de direction devront être composés au minimum de 40 % de femmes et de 40 % d'hommes. Si cette valeur n'est pas atteinte à la direction opérationnelle, il faudra – conformément à la règle « Comply or Explain » – communiquer les raisons de cette sous-représentation et annoncer des mesures visant à promouvoir le sexe sous-représenté.</p> <p>Les fédérations sportives mettront en œuvre dès 2023 une stratégie individuelle pour l'égalité des genres et la diversité.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie pour l'égalité des genres et la diversité, en mettant l'accent sur l'égalité hommes-femmes, la parité et la diversité au niveau national (fédérations), régional et local (clubs).</p> <p>A2 Ancrage de la responsabilité quant aux thématiques et à la mise en place dans les structures de Swiss Olympic, adaptation des processus conformément aux principes de l'égalité hommes-femmes, de l'équité et de la diversité (recrutement, processus de travail, structures de direction, réalisation de projets, culture d'entreprise, monitoring et évaluation).</p> <p>A3 Développement et fourniture d'une offre de soutien et de mise en œuvre destinée aux fédérations, dans les domaines d'activité leadership & gouvernance, prestations et sport.</p>	

- A4 Pour les nominations et les candidatures, Swiss Olympic applique systématiquement le « quota de processus ». Concrètement, cela signifie que pour tous les postes à pourvoir dans les organes et au Secrétariat général, l'association faîtière s'engage à prendre en considération au moins deux personnes de chaque sexe durant le processus de sélection.
- A5 Instauration de quotas réglementaires au sein du Conseil exécutif dans les Statuts de Swiss Olympic.

2.6.3 Lobbying (Lead)

Stratégie de base	Indicateurs
<p>S1 Acteur par excellence de la politique suisse du sport, Swiss Olympic garantit ou augmente les moyens financiers mis à la disposition du sport par la Confédération et les cantons en menant des actions de lobbying et des campagnes cohérentes à tous les niveaux de l'administration pour améliorer les conditions cadres du sport.</p>	<p>A compter de 2023, les cantons soutiendront Swiss Olympic avec des fonds de loterie au moins dans les mêmes proportions qu'en 2020. De même, dès 2023, la Confédération aidera Swiss Olympic au moins dans la même mesure qu'en 2021 (hors mesures de stabilisation COVID-19).</p>
Activités-clés	
<p>A1 Echanges étroits avec la CDIP, la CRCS, le CSJA, la Fondation suisse pour l'encouragement du sport, IG Sport suisse, l'ASSA et les groupes parlementaires cantonaux pour le sport ainsi que leurs influenceurs.</p> <p>A2 Mise en place de coopérations avec les communes et villes concernées.</p> <p>A3 Renforcement des activités de lobbying existantes au niveau national (entretien des relations, monitoring, influence sur des thématiques pertinentes pour le sport), en étroite collaboration avec les membres de Swiss Olympic.</p> <p>A4 Poursuite des activités de lobbying réduites existantes au niveau international, ou intensification des efforts si l'intention à long terme est de présenter une nouvelle candidature pour des Jeux Olympiques.</p>	

2.6.4 Image de marque, communication et relations publiques (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Swiss Olympic poursuit une stratégie de marque durable fondée sur les valeurs olympiques que sont l'excellence, le respect et l'amitié, et qui reflète le « Spirit of Sport » : C'est là la promesse de notre marque pour un sport suisse sain, respectueux, fair-play et performant.</p> <p>Cette philosophie inspire l'ensemble des mesures de communication et le travail actif des médias et des relations publiques de Swiss Olympic, véritable voix forte du sport suisse.</p>	<p>D'ici 2025 :</p> <p>Au moins 75 % de la population suisse connaît bien Swiss Olympic de manière assistée ou spontanée.</p> <p>Opinion positive de Swiss Olympic au sein de la population suisse, et opinion négative représentant moins de 10 %.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Communication autour de la marque et des thématiques axée sur les valeurs, avec les orientations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des moments phares communicatifs pour positionner Swiss Olympic - Faire avancer la digitalisation en mettant l'accent sur les médias interactifs en ligne - Se faire entendre 365 jours par an en tant que voix du sport suisse <p>A2 Consolidation du travail médiatique et de relations publiques pour profiler l'image</p> <ul style="list-style-type: none"> – Travail médiatique proactif avec communiqués et conférences de presse – Travail médiatique réactif en cas de demandes des médias – Entretien du réseau avec des journalistes et des représentants des médias 	

2.6.5 Commercialisation (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Swiss Olympic poursuit une stratégie de commercialisation ambitieuse sur le long terme, dans le but de développer des partenariats axés sur les valeurs, avec des prestations qui font sens pour le sport suisse.</p> <p>S2 Swiss Olympic veut continuer à développer les partenariats existants et en acquérir de nouveaux (au moins remplacer les pertes subies en 2020 et 2021, des années marquées par le coronavirus).</p> <p>S3 Swiss Olympic souhaite s'intéresser ponctuellement au champ d'activité des fondations pour des projets spécifiques (camp 3T par ex.).</p>	<p>D'ici 2025 :</p> <p>Développement des partenariats qui apportent des plus-values concrètes au sport suisse sous la forme de prestations en espèces et/ou prestations en nature ou en services supplémentaires.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Swiss Olympic lance une campagne d'acquisition active et systématique afin de convaincre des partenaires qui s'engagent significativement sur le plan économique ou sous forme de prestations en nature ou en services et apportent ainsi une plus-value au sport suisse.</p> <p>A2 Swiss Olympic élabore de manière ciblée de nouveaux contenus autour de la commercialisation basés sur les programmes/prestations existants et futurs de Swiss Olympic.</p> <p>A3 Swiss Olympic trouve des fondations d'utilité publique pour soutenir certains de ses projets.</p> <p>A4 Swiss Olympic et les fédérations apportent leur soutien aux loteries dans leurs efforts pour activer les paris sportifs.</p>	

2.7 Innovation

2.7.1 «Hub» d'innovation dans le sport (lead Développement du sport/ Coopération technologies du sport)

Objectifs principaux	Indicateurs
En collaboration avec le réseau « Think Sport », Swiss Olympic élabore un concept d'innovation qui délimite ou décrit les champs thématiques de l'innovation dans le sport, définit les objectifs et les mesures et favorise une mise en œuvre réussie et efficace.	Le concept est disponible jusqu'à la fin du T2 2022.
Activités-clés	
A1 Formation du groupe de travail en vue de l'élaboration du concept d'innovation	

2.8 Sport et économie

2.8.1 Economie du sport 5.0 (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
S1 Approfondissement et mise en œuvre progressive des recommandations d'action issues du projet Economie du sport 5.0 en tenant compte des synergies avec la promotion économique générale portée par la Confédération.	Un plan concret définit la mise en œuvre des recommandations d'action pertinentes d'ici fin 2022.
Activités-clés	
A1 L'équipe d'experts produit le plan de mise en œuvre	

2.9 (Ré-)organisation de Swiss Olympic

2.9.1 Mesures organisationnelles de Swiss Olympic (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 L'organisation stratégique et opérationnelle de Swiss Olympic en tant qu'association faîtière et CNO est conçue de sorte que les directives des lignes directrices et de la stratégie peuvent être mises en œuvre efficacement.</p> <p>S2 Le « modèle d'adhésion » favorise la croissance visée pour le sport en fédération/le sport associatif dans les prochaines années.</p> <p>S3 La digitalisation fait partie du développement organisationnel à long terme de Swiss Olympic : Les méthodes et les systèmes du passage au numérique sont mis en place de manière profitable et améliorent l'efficacité.</p>	<p><u>Jusqu'à fin 2022</u></p> <ul style="list-style-type: none">– D'éventuelles adaptations en matière de structure et de constitution des comités ainsi qu'une optimisation du « modèle d'adhésion » seront proposées au Parlement du sport.– La réorganisation du Secrétariat général ainsi que les mesures complémentaires (par ex. dans le domaine de la gestion de la qualité) sont mises en œuvre. <p><u>Reporting annuel</u> Il dévoile quelles mesures de digitalisation sont prévues et lesquelles ont été mises en œuvre.</p>
Activités-clés	
<p>A1 L'équipe d'experts émet des suggestions d'adaptations importantes à apporter au niveau de l'organisation et des statuts.</p> <p>A2 Le « modèle d'adhésion » actuel sera examiné au prisme des nouvelles lignes directrices et de la nouvelle stratégie. Si besoin est, une adaptation des statuts et une révision sont prévues.</p> <p>A3 Le Comité de direction met en œuvre la réorganisation du Secrétariat général.</p> <p>A4 Le Comité de direction analyse et planifie les mesures dans le domaine de la digitalisation.</p>	

2.10 E-Sport

2.10.1 Positionnement e-sport (Lead)

Objectifs principaux	Indicateurs
<p>S1 Dans le contexte du développement rapide et dynamique de l'e-sport (p. ex. Olympic ESPORTS Week 2023 à Singapour), il convient d'examiner et de soumettre à la discussion des scénarios concrets concernant l'éventuelle acceptation ou le refus de l'e-sport par Swiss Olympic, en tenant compte des principes éthiques et spécifiques au sport.</p>	<p>D'ici la fin du T4 2024: Document de base avec prise de position de Swiss Olympic concernant l'e-sport.</p>
Activités-clés	
<p>A1 Observation permanente de la scène nationale/internationale de l'e-sport.</p> <p>A2 Suivi et évaluation des décisions et des mesures du CIO relatives à l'e-sport (en particulier les efforts du CIO pour soutenir la croissance des sports virtuels au sein du Mouvement olympique).</p> <p>A3 Elaboration d'un document de base avec prise de position sur une éventuelle intégration de l'e-sport au sein de Swiss Olympic (comme support pour des décisions ultérieures de Swiss Olympic).</p>	

Annexe : Glossaire

Les termes utilisés dans la stratégie ont la signification suivante :

Agenda 2030

Comprend les 17 objectifs des Nations Unies en matière de développement durable. Ils prennent en compte de manière équitable les dimensions économique, sociale et écologique et réunissent la lutte contre la pauvreté et le développement durable dans un même agenda.

Amitié

Au sens de la Charte olympique, l'amitié a la signification suivante : « L'amitié fait la force, dans le sport également. Partager de la joie, du plaisir, des succès et des déceptions crée des liens sur le terrain et au-delà. »

Athlètes

Pour Swiss Olympic, le terme athlètes désigne des personnes pratiquant un sport au plus haut niveau.

Excellence

Au sens de la Charte olympique, l'excellence a la signification suivante : « Donner le meilleur de moi-même en toute situation. Pour moi et pour mon équipe. Atteindre mes objectifs personnels, dans le sport comme au quotidien. »

RSCO

En ce qui concerne les différents thèmes stratégiques, le rôle spécifique de Swiss Olympic est consigné à chaque titre selon le principe RSCO : **R**esponsabilité (lead), **S**outien, **C**oordination/Coopération, **O**bservation.

Respect

Au sens de la Charte olympique, le respect a la signification suivante : « Me respecter moi-même, respecter mon corps et les autres. Dans le sport, le respect est synonyme de fair-play et de renonciation au dopage ou à tout autre comportement contraire à l'éthique. »

Sport en fédération/sport associatif

Comprend toutes les activités sportives (sport de masse, sport de la relève, sport de performance et sport d'élite) organisées par les fédérations membres de Swiss Olympic et leurs clubs affiliés.

Sport libre

Activités sportives organisées en particulier dans le sport de masse, en dehors du sport en fédération/sport associatif.

Par exemple le ski libre, le jogging, la participation à des courses populaires, la fréquentation d'un centre de fitness.

Sportifs et sportives

Pour Swiss Olympic, les sportives et les sportifs évoluent dans le contexte du sport de masse.